

Compte rendu de la réunion du 6 juillet

Ordre du jour :

Pas d'ordre du jour.

Actualité : fuite ou pas proche du poste de refoulement de Garian, terre Gouffet.

Balayage rapide du CR du 19 avril, points traités ou restent à traiter.

Etaient présents : Bernard Rieu (Maire), André Béteille (Adjoint), Hervé Depasse, Guy Vignal, Michel Voisin (membres de la commission).

Actualité :

La terre Gouffet au-dessus des canalisations eau assainissement reste anormalement humide avec flaques d'eau après les pluies.

Dernière pluie 35 mm le 16 juin, malgré la sécheresse qui a suivi, les flaques ont subsisté jusqu'au 1^{er} juillet.

Des tests sur la conduite alimentant le réservoir, sur la conduite prévue pour la ZA ont été réalisés du 2 au 4 juillet sans qu'il soit possible d'être affirmatif sur la présence ou pas d'une fuite.

En effet : (*) *Volume d'eau nécessaire au chlorage non pris en compte au captage = marge d'erreur.*

Le contrôle journalier à heure fixe (7h) du volume d'eau entrant au réservoir (compteur captage), du volume d'eau sortant du réservoir (somme des 2 compteurs réservoir) ne font pas ressortir d'anomalies (*). En tenant compte du niveau du réservoir (51,53 m3/m) au moment des relevés des compteurs, on a égalité au m3 près du volume entrant et sortant.

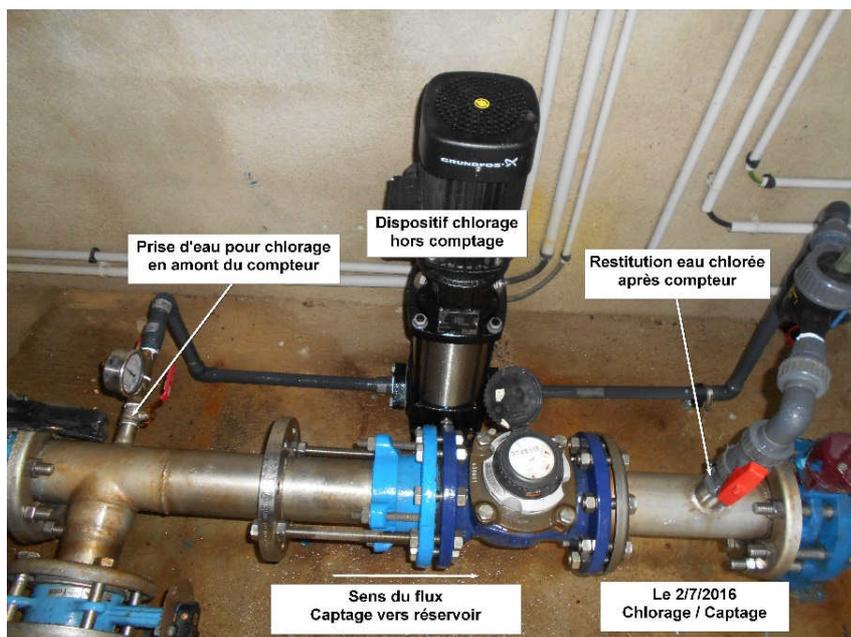
Le 3/7 : 178 m3 entrant, 182 m3 sortant mais niveau réservoir de la veille -10 cm. (-5 m3 env.)

Le 4/7 : 166 m3 entrant, 172 m3 sortant, réservoir plein la veille, -10 cm le 4/7 (à 7h).

Pour mémoire, les relevés du soir (19 h) ne présentent pas d'intérêt, captage en cours (période de forte conso d'eau) et niveau réserve à mi-réservoir difficile à mesurer.

L'ouverture de la vanne ZA (Arbre mort carrefour Che. Jardins / St Victor) n'a pas fait ressortir de différence sur les lieux de fuite soupçonnés, l'humidité du sol ou entrées d'eau dans le regard assainissement proche d'une flaque d'eau habituelle repérée.

(*) *Photo de l'implantation du dispositif de chlorage montrant le contournement du compteur captage.*



Référence dispositif chlorage :

Grundfos Type CR3-15 Tri

D'après Internet : « [CR 3-15 AAAE-HQQE - Grundfos Product Center](#) »

Débit nominal 3 m3/h, le chlorage est synchronisé avec le captage en cours (pompe P1 ou P2 en fonctionnement).

Durant les tests, la durée de captage était de 6 à 7 h/j selon volume capté.

Donc 18 à 21 m3/j captés non pris en compte par le compteur.

Avis Alliance Env. :

« Exact dans le principe. »

Conclusions : (fuite ou pas ? dispositions à prendre ?)

- 1) Compte tenu de la marge d'erreur due au chlorage (18 à 20 m3/j) le test volume entrant/sortant ne permet pas d'affirmer qu'il n'y a pas de fuite sur la conduite alimentant le réservoir.

Avis Alliance Env. : « A révéfier à partir de septembre avec des consos plus faibles et plus stables. Une fuite de 20 m3/jour est faible, problème de joint sur la conduite ou microfissure. »

- 2) Les compteurs sont fidèles, mais auraient avec une marge d'erreur >10% constante (si on prend en compte le débit chlorage, et, s'il n'y a pas de fuite, il entrerait plus d'eau au réservoir qu'il n'en sort ?).

Question : sommes-nous dans une marge d'erreur admissible ?

Avis Alliance Env. : « Sera plus clair en septembre. »

- 3) Propositions : soit placer un compteur sur le chlorage (*source de frais de maintenance à venir et d'erreur du volume capté*) ou soit déplacer en aval du compteur le piquage d'entrée dans le dispositif de chlorage (*pour être conforme à la DUP captage*).

Avis Alliance Env. : « Piquage après compteur = opération possible hors fortes consos sans coupure d'eau. »

Balayage de quelques points du CR du 19 avril :**Réservoir :**

- 1) La pompe vide cave ne vide pas complètement le local réservoir est résolu en perçant 2 trous au droit du regard.
- 2) Il n'est pas utile de réparer la partie extérieure du tuyau vide cave pour la voir de nouveau vandalisée. Après perçage des 2 trous, la pompe ne fonctionnera que rarement.
- 3) Résolu. (*Non fonctionnement niveau réserve, relai défectueux au captage remplacé.*)
- 4) Mise en place d'un panier pour pastilles de chlore réalisée.
- 5) Vitre cassée, remplacement non réalisé, voir si cette fenêtre est démontable afin de faciliter le remplacement de cette vitre.
- 6) **Bloc de verre vandalisé** (nouveau après la réunion du 19 avril).
Une réparation de sécurité sanitaire provisoire a été réalisée. Depuis l'électrification du réservoir, cette source de lumière n'est plus indispensable, il a été décidé de couler un bloc de béton au-dessus des blocs de verre afin de sécuriser définitivement la réserve d'eau.

Captage :

- 1) RAS. (*Changement bouteille de chlore.*)
- 2) RAS. (*Remplacement relai défectueux.*)
- 3) Laisser le bouton HP/HC sur la position HC pris en compte.
- 4) Goutte à goutte du robinet sur le départ vers réservoir bouché. (= solutionné)
Réaliser une réparation par addition d'un robinet serait plus pratique pour les contrôles de la qualité de l'eau.
- 5) Brossage et peinture des conduites rouillées non réalisés.
- 6) Nettoyage de la parcelle captage réalisée.
Relance afin de sécuriser la parcelle captage et le périmètre immédiat. (*Voir en fin de CR.*)
Concernant le vol des barrières existantes sur le périmètre rapproché, il n'y a pas eu de déclaration de vol.
André Béteille est chargé de proposer des solutions pour sécuriser le captage.

Step :

Le Maire va faire le point sur l'état général.

Au poste de refoulement, le verrou de la trappe d'accès au puits ne fonctionne plus, complètement corrodé. Les matières utilisées pour ce verrou ne résistent pas aux émanations des eaux usées.

Faire jouer la garantie ou réparation en inox ?

**Point sur les compteurs.**

Lors de la réunion du 19 avril, il a été décidé de relever chaque semestre tous les compteurs, y compris des compteurs municipaux où la consommation d'eau n'est pas facturée afin de faire un bilan sur les volumes non facturés.

Faire le point sur les compteurs manquants.

Seulement quelques relevés ont été réalisés dernièrement.

Poste de refoulement :	2457
Step	Compteur ou pas ?
Place de la Liberté	1181
Bibliothèque + Abris Bar	1407
Mairie + Foyer	938
Ateliers + Ecoles	958
Cimetière ancien	Non relevé
Cimetière nouveau	Non relevé
Eglise + Jardin public	Compteur ou pas ?
Stade	?
Station remplissage	Absence de compteur (Goutte à goutte de la station.)

Cette liste reste à mettre à jour.

On note une très forte consommation du poste de refoulement, de la place de la Liberté pour seulement quelques années de vie comparativement aux lieux à forte fréquentations (foyer / écoles) où les compteurs sont probablement bien plus anciens.

La réunion qui suivra les relevés des compteurs d'eau, second semestre, des usagers, des communaux comparés aux volumes captés et sortis du réservoir permettra d'y voir un peu plus clair. Subsistera la marge d'erreur due aux compteurs non relevés ou inexistantes.

Pour mémoire : Voir site www.vallabrix.com, « Eau & Assaini. », onglet Environnement », fichier *Avis-VallabrixDef*.

9.3.1. Périmètre de Protection Immédiate (PPI) :

Le Périmètre de Protection Immédiate existant devra être agrandi de deux à trois mètres (suivant les possibilités) sur les côtés Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest. Ce périmètre correspondra à une partie de la parcelle n° 422 de la section AN du cadastre de la commune de SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE formant un rectangle d'environ 15 m X 25 m (voir plan cadastral au 1/500^{ème} Figure 7).

Ce Périmètre de Protection Immédiate devra faire l'objet d'un lever par un géomètre expert puis d'un découpage cadastral. Il devra être propriété de la commune de VALLABRIX. **Ce périmètre sera matérialisé par un grillage de 2 m de hauteur muni d'un portail d'entrée fermant à clé.** L'accès dans le PPI se fait par la Route départementale n°5. Si nécessaire une servitude d'accès sera instaurée. Le stationnement des véhicules autres que ceux nécessaires à l'exploitation du captage sera interdit sur les parties des parcelles 422 et 423 entre le PPI et la D5.